

# CLINIQUE CLÉMENTVILLE

## Médecine - chirurgie - obstétrique



 **Oc Maternité**

**Une prise en charge personnalisée  
pour vous et votre enfant**

**Livret d'accueil**

Retrouvez sur notre site [www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr)  
toutes les informations sur votre séjour

# Bienvenue



# Sommaire

|           |                              |           |                                                      |
|-----------|------------------------------|-----------|------------------------------------------------------|
| <b>4</b>  | Un établissement<br>Oc Santé | <b>31</b> | Frais d'hospitalisation                              |
| <b>14</b> | Nos engagements              | <b>32</b> | Vos droits                                           |
| <b>18</b> | Votre grossesse              | <b>38</b> | Charte de la personne<br>hospitalisée                |
| <b>22</b> | Préparez<br>votre séjour     | <b>39</b> | Charte de la personne<br>en situation<br>de handicap |
| <b>26</b> | Votre séjour                 |           |                                                      |

Vous avez choisi d'accoucher dans notre maternité. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un séjour aussi agréable que possible. Pour vous guider dès votre arrivée, nous avons porté toute notre attention à ce livret d'accueil.

Vous y trouverez la totalité des renseignements dont vous devez prendre connaissance avant votre entrée. Prenez le temps de le lire et conservez-le, il vous sera utile tout au long de votre séjour.



Nous vous invitons à consulter notre site internet [www.oc-maternite.fr](http://www.oc-maternite.fr) pour compléter votre information et préparer au mieux votre séjour. Retrouvez également toutes les actualités de la maternité sur :



Facebook (Maternité clinique Clémentville / Espace bien-être)

et



Instagram (maternite\_clémentville).

# La clinique Clémentville est un établissement du groupe



**2500** LITS ET PLACES

**3300** SALARIÉS

**800** MÉDECINS

**+ DE 70** SPÉCIALITÉS MÉDICALES ET CHIRURGICALES

**300 000** PATIENTS PRIS EN CHARGE CHAQUE ANNÉE

**480** RÉSIDENTS ACCUEILLIS EN EHPAD

**4500** NAISSANCES PAR AN

**80 000** PASSAGES AUX URGENCES PAR AN





## Oc Santé c'est **26** établissements





## LA CLINIQUE CLÉMENTVILLE

La clinique Clémentville est un établissement de **Médecine-Chirurgie-Obstétrique** situé au cœur de Montpellier. Établissement privé le plus ancien du cœur de ville, il a su se moderniser pour accueillir notamment aujourd'hui :

- **le premier pôle privé en cancérologie** de Montpellier (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie des cancers mammaires, digestifs, gynécologiques, O.R.L. et maxillo-faciaux, oncologie médicale et onco-hématologie) : en 2020, la Clinique Clémentville s'est équipée d'un 4<sup>ème</sup> accélérateur de particules dernière génération, robotisé et guidé par l'image : le Cyberknife®
- une **maternité de niveau II A** ainsi qu'un **Centre Périnatal de Proximité** situé à Lunel
- un **pôle chirurgical et médical** : sénologie, orthopédie, chirurgie viscérale et digestive, proctologie, chirurgie de l'obésité, O.R.L., gastro-entérologie, médecine interne, pneumologie, rhumatologie, hématologie, gynécologie, chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, chirurgie vasculaire, chirurgie urologique...

### → ET AUSSI...

- **Un centre Douleur Chronique**  
Sous la responsabilité du Dr Claude MANN, le centre douleur de la Clinique Clémentville propose une prise en charge pluridisciplinaire à destination des patients adultes souffrant de douleurs chroniques.
- **Le CLEM : Centre de soins non-programmés**  
Le CLEM propose une **prise en charge rapide en médecine et en traumatologie, sans rendez-vous**, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h. Constitué de médecins généralistes exerçant jusqu'alors au sein de services d'urgences et d'infirmiers, ce centre offre aux patients une alternative aux services d'urgences.

### → CHIFFRES CLÉS

- **252** LITS ET PLACES
- **15 000** SÉJOURS PAR AN
- **1 500** NAISSANCES PAR AN
- **8 400** PASSAGES PAR AN EN AMBULATOIRE
- **17 000** SÉANCES DE CHIMIOTHÉRAPIE PAR AN
- **1 700** PASSAGES PAR AN EN MÉDECINE AMBULATOIRE

## → SPÉCIALITÉS

- ALGOLOGIE - CENTRE DOULEUR CHRONIQUE
- ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
- ANESTHÉSIE - RÉANIMATION
- BIOLOGIE MÉDICALE
- BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
- CANCÉROLOGIE
- CARDIOLOGIE
- CENTRE DE CONSULTATIONS SANS RENDEZ-VOUS - CLEM
- CHIRURGIE BARIATRIQUE
- CHIRURGIE DE LA FACE ET DU COU
- CHIRURGIE DE LA SURDITÉ
- CHIRURGIE DENTAIRE
- CHIRURGIE DU RACHIS
- CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
- CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE
- CHIRURGIE ORALE
- CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE
- CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE
- CHIRURGIE SÉNOLOGIQUE
- CHIRURGIE UROLOGIQUE
- CHIRURGIE VISCÉRALE ET DIGESTIVE
- DERMATOLOGIE
- GASTRO-ENTÉROLOGIE ET HÉPATOLOGIE
- GYNÉCOLOGIE MÉDICALE
- GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
- HÉMATOLOGIE ET ONCO-HÉMATOLOGIE
- INFECTIOLOGIE
- MÉDECINE GÉNÉRALE
- MÉDECINE INTERNE
- MÉDECINE NUCLÉAIRE
- MÉDECINE VASCULAIRE
- NUTRITION
- ONCO-GÉNÉTIQUE
- ONCOLOGIE MÉDICALE
- O.R.L.
- PÉDIATRIE
- PNEUMOLOGIE
- PROCTOLOGIE
- RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MÉDICALE
- RADIOTHÉRAPIE
- RHUMATOLOGIE
- SOINS PALLIATIFS
- STOMATOLOGIE





## L'ANNUAIRE DES MÉDECINS

| Algologie<br>Centre de douleur chronique |                |
|------------------------------------------|----------------|
| Dr MANN Claude                           | 04 67 57 41 16 |
| Anatomie et Cytologie pathologiques      |                |
| Dr ABBEY-TOBY Adje                       | 04 67 61 10 15 |
| Dr ADRIANSEN Aurélie                     | 04 99 23 32 68 |
| Dr BADSI Alena                           | 04 67 61 10 15 |
| Dr BERNARD-DECOT Cindy                   | 04 99 23 32 68 |
| Dr DURAND Luc                            |                |
| Dr GARNIER Agnès                         | 04 67 61 10 15 |
| Dr GASPARD Catherine                     | 04 99 23 32 68 |
| Dr GIRARDOT Brigitte                     |                |
| Dr RAMEY Anne-Sophie                     |                |
| Dr REIS-BORGES Ruth                      | 04 67 61 10 15 |
| Anesthésie - Réanimation                 |                |
| Dr ALAWOE KOMLAN Jacques                 | 06 71 84 54 01 |
| Dr ARTIGUENAVE Margaux                   |                |
| Dr DELANNOY Romain                       |                |
| Dr GAUDET-FERRAND Isabelle               |                |
| Dr MAMENI Paul                           |                |
| Dr RAMIN Séverin                         |                |
| Dr ROBIN Georges                         |                |
| Dr ROZOV Roman                           |                |
| Dr SURCIN-TSEKOURAS Nikolaos             |                |
| Dr VANNUCCI Charlotte                    |                |
| Biologie médicale                        |                |
| Dr DELOISON Laure                        | 04 67 92 08 37 |
| Dr TABONE Delphine                       |                |
| Biologie moléculaire                     |                |
| Dr LAMY Jean-Pierre                      | 04 67 72 10 19 |
| Cardiologie                              |                |
| Dr JULLIEN Jacques                       | 04 86 11 71 17 |
| Dr RICHARD Gaëtan                        |                |
| Dr ROLA Matthieu                         |                |

| Centre de consultations<br>sans rendez-vous<br>CLEM |                |
|-----------------------------------------------------|----------------|
| Dr DE LA VILLE MONTBAZON Olivier                    | 04 67 06 73 73 |
| Dr TRESCH Bérangère                                 |                |
| Chirurgie bariatrique                               |                |
| Dr BLANC Pierre Marie                               | 06 99 10 76 17 |
| Dr SALSANO Vincenzo                                 | 06 14 44 37 54 |
| Dr SILVESTRI Marta                                  | 04 67 06 71 36 |
| Chirurgie de la face et du cou                      |                |
| Dr ABRAMOVICI Laurent                               | 04 67 92 28 35 |
| Dr BEC Pascal                                       |                |
| Dr BENGUIGUI Claude                                 | 04 67 03 39 80 |
| Dr CARLES Guillaume                                 | 04 11 93 27 21 |
| Dr MAROUARD Quentin                                 | 04 67 92 28 35 |
| Chirurgie de la surdité                             |                |
| Dr VANDEVENTER Geoffroy                             | 04 67 92 28 35 |
| Dr VILLERABEL Charles                               |                |
| Chirurgie du rachis                                 |                |
| Dr HEYMAN Dain                                      | 04 67 66 66 95 |
| Chirurgie gynécologique                             |                |
| Dr DEUTSCH Vincent                                  | 04 67 58 11 33 |
| Dr DO TRINH Phi                                     | 04 67 65 53 00 |
| Dr FERNANDEZ Bruno                                  | 04 67 27 21 27 |
| Dr GORON Aude                                       | 04 67 58 11 33 |
| Dr GRAUBY Elsa                                      |                |
| Dr MOUTTET Delphine                                 | 04 67 06 70 83 |
| Dr PONS Michel                                      | 04 67 56 25 73 |
| Dr RYO Nicolas                                      | 04 67 59 00 50 |
| Dr SADATE Mouhanad                                  | 04 67 92 15 07 |
| Dr RAGUENES Laurent                                 | 04 67 61 08 80 |
| Dr VIOT Alexandre                                   | 04 67 58 11 33 |
| Dr VOTADORO Ariel                                   | 04 67 64 44 50 |



| Chirurgie maxillo-faciale                          |                |
|----------------------------------------------------|----------------|
| Dr DELAFOND Clarence                               | 04 99 66 81 54 |
| Chirurgie orale et dentaire                        |                |
| Dr CHERBONNEAU Amélie                              | 04 67 69 15 20 |
| Dr DAVRON Olivier                                  | 04 67 84 01 40 |
| Dr MATHIEU Alexandre                               | 04 67 68 14 85 |
| Dr PHAM Ba Lam                                     | 04 34 00 01 75 |
| Dr TAKADOUM Sarah                                  |                |
| Dr TOURBAH Bahige                                  | 04 30 96 50 90 |
| Chirurgie orthopédique                             |                |
| Dr BATARD Julien                                   | 04 99 65 69 28 |
| Dr DIDELOT Stéphane                                | 04 67 79 50 81 |
| Dr VANNESTE Michel                                 | 04 67 54 12 86 |
| Dr VAUJANY Patrick                                 | 04 67 58 25 05 |
| Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique |                |
| Dr BEKARA Farid                                    | 04 67 13 81 40 |
| Dr BOISSIERE Florian                               | 04 67 52 79 99 |
| Dr BOUSQUET Philippe                               |                |
| Dr FALINOWER Hugo                                  | 04 99 58 43 14 |
| Dr JORQUERA Franck                                 | 04 67 13 81 40 |
| Dr SILHOL Thomas                                   | 04 67 13 86 61 |
| Chirurgie sénologique                              |                |
| Dr BERTRAND Pierre                                 | 04 67 58 08 72 |
| Dr HOUPEAU Jean-Louis                              |                |
| Dr MONRIGAL Emilie                                 |                |
| Dr PROKUROTAITE Elze                               |                |
| Dr TRENTINI Frédéric                               | 04 67 58 68 19 |
| Chirurgie urologique                               |                |
| Dr AMADANE Nazih                                   | 04 84 99 07 40 |
| Dr FAIX Antoine                                    | 06 60 10 47 99 |
| Chirurgie viscérale et digestive                   |                |
| Dr BLANC Pierre-Marie                              | 06 99 10 76 17 |
| Dr BURGEL Jean-Stéphane                            | 04 67 61 20 67 |
| Dr DE MEEUS Guillaume                              | 04 67 06 71 36 |
| Dr SALSANO Vincenzo                                | 06 14 44 37 54 |
| Dr SILVESTRI Marta                                 | 04 67 06 71 36 |
| Dermatologie                                       |                |
| Dr AUGIAS Didier                                   | 04 67 96 16 16 |
| Dr MAURY Géraldine                                 |                |
| Gastro-entérologie et hépatologie                  |                |
| Dr ANDREANI Hubert                                 | 04 67 92 02 82 |
| Dr BLANC Christophe                                | 04 67 15 16 17 |
| Dr CHAZE Iphigénie                                 | 04 67 02 20 06 |
| Dr DIDELOT Jean-Michel                             | 04 67 87 17 12 |
| Dr MILLAN François                                 | 04 67 03 39 88 |

| Gynécologie Obstétrique      |                |
|------------------------------|----------------|
| Dr DU BOULET Bertille        | 04 67 83 59 30 |
| Dr DEBOUARD Véronique        | 04 67 12 28 94 |
| Dr DEUTSCH Vincent           | 04 67 58 11 33 |
| Dr FERNANDEZ Bruno           | 04 67 27 21 27 |
| Dr FILIPPI Béatrice          | 04 67 02 77 70 |
| Dr GORON Aude                | 04 67 58 11 33 |
| Dr GRAUBY Elsa               |                |
| Dr LAVOREL Marion            | 04 67 61 08 80 |
| Dr MARAUX Barbara            |                |
| Dr PONS Michel               | 04 67 56 25 73 |
| Dr ROUSSEL Mathilde          | 04 67 58 11 33 |
| Dr RYO Nicolas               | 04 67 59 00 50 |
| Dr SADATE Mouhanad           | 04 67 92 15 07 |
| Dr RAGUENES Laurent          | 04 67 61 08 80 |
| Dr VIGNAL Jacques            |                |
| Dr VIOT Alexandre            | 04 67 58 11 33 |
| Médecine générale            |                |
| Dr FLANDRE Adrien            | 04 48 20 09 10 |
| Dr NASR Wafaa                | 04 48 20 09 55 |
| Dr PICHOL Laura              | 04 48 20 09 11 |
| Médecine interne             |                |
| Dr CASTILLE Élodie           | 04 67 06 71 60 |
| Dr BAROZET Marie             |                |
| Médecine nucléaire           |                |
| Dr AL TABAA Yassine          | 04 67 92 27 70 |
| Dr CHAMBERT Benjamin         |                |
| Dr COLLET Henri              |                |
| Dr COMTE Frédéric            |                |
| Dr DE VERBIZIER Delphine     |                |
| Dr GUIGNARD Renaud           |                |
| Dr SIBILLE Louis             |                |
| Médecine vasculaire          |                |
| Dr ABERLIN CARRAUT Christine | 04 67 83 37 91 |
| Dr EZZAKI Khalil             | 04 67 84 44 31 |
| Neurologie                   |                |
| Dr MRABET Hela               | 04 48 78 85 89 |
| Nutrition                    |                |
| Dr CHEVALLIER Laurent        | 04 67 02 49 04 |
| Onco-génétique               |                |
| Pr PUJOL Pascal              | 04 67 92 61 55 |



## L'ANNUAIRE DES MÉDECINS

| Oncologie                       |                |
|---------------------------------|----------------|
| Dr AZAN Simon                   | 04 67 92 61 55 |
| Dr BECHT Catherine              |                |
| Dr BORDEAU Karl                 |                |
| Dr GUARDIOLA Emmanuel           |                |
| Dr GRAPIN Mathieu               |                |
| Dr HANSLIK Nicolas              |                |
| Dr JACQUOT Stéphane             |                |
| Dr NICOLAS Emanuel              |                |
| Dr LAUCHE Hervé                 |                |
| Dr LAUCHE Olivier               |                |
| Dr TOLEDANO Ivan                |                |
| Dr VILLANUEVA Cristian          |                |
| Hématologie et onco-hématologie |                |
| Dr AUGER-QUITTET Sophie         | 04 67 12 80 40 |
| Dr GAZDAC Marius                |                |
| Dr QUITTET Philippe             |                |
| Oncologie médicale              |                |
| Dr AZAN Simon                   | 04 67 92 61 55 |
| Dr BECHT Catherine              |                |
| Dr GUARDIOLA Emmanuel           |                |
| Dr NICOLAS Emanuel              |                |
| Dr VILLANUEVA Cristian          |                |
| O.R.L.                          |                |
| Dr ABRAMOVICI Laurent           | 04 67 92 28 35 |
| Dr BEC Pascal                   |                |
| Dr BENGUIGUI Claude             | 04 67 03 39 80 |
| Dr CARLES Guillaume             | 04 11 93 27 21 |
| Dr MAROUARD Quentin             | 04 67 92 28 35 |
| Dr VANDEVENTER Geoffroy         |                |
| Dr VILLERABEL Charles           |                |
| Pédiatrie                       |                |
| Dr BOYER Frédérique             | 04 67 61 93 69 |
| Dr KHERBAOUI Louisa             |                |
| Dr LAVAUD Grégoire              | 04 67 61 50 00 |
| Dr LIAUTAUD Arthur              | 04 67 84 96 01 |
| Dr PELLAE Elisabeth             | 04 67 61 93 69 |
| Dr SAGNES Caroline              |                |
| Dr SAUCA Bénédicte              | 04 67 06 70 00 |

| Pneumologie                          |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Dr CLAVEL Robert                     | 04 67 92 07 19 |
| Dr DUBOEUF Frédérique                |                |
| Dr LERAT Isabelle                    |                |
| Dr SALAMA Marine                     |                |
| Dr SHBAT Abdul Munim                 |                |
| Proctologie                          |                |
| Dr DIDELOT Jean-Michel               | 04 67 87 17 12 |
| Radiodiagnostic et imagerie médicale |                |
| Dr BENAZECH Paul                     | 04 67 92 88 73 |
| Dr BENIS Jérôme                      |                |
| Dr BENNANI Kamil                     |                |
| Dr BRETON Arnaud                     |                |
| Dr FONTAINE Anne                     |                |
| Dr GASNER Adeline                    |                |
| Dr GRANIER Cécile                    |                |
| Dr KESSLER Nicolas                   |                |
| Dr LARBI Ahmed                       |                |
| Dr LONJON Julie                      |                |
| Dr MATHIAS Julien                    |                |
| Dr PONCELET Carole                   |                |
| Dr RAGU Nathalie                     |                |
| Dr RUYER Alban                       |                |
| Radiothérapie                        |                |
| Dr BORDEAU Karl                      | 04 67 92 61 55 |
| Dr GRAPIN Mathieu                    |                |
| Dr HANSLIK Nicolas                   |                |
| Dr JACQUOT Stéphane                  |                |
| Dr LAUCHE Hervé                      |                |
| Dr LAUCHE Olivier                    |                |
| Dr TOLEDANO Ivan                     |                |
| Rhumatologie                         |                |
| Dr VIDAL Céline                      | 04 67 58 66 38 |
| Stomatologie                         |                |
| Dr NICOLAS Pierre                    | 04 67 58 66 38 |

Le **Centre Périnatal de Proximité de la Petite Camargue (CPP)**, situé à Lunel et géré par la Clinique Clémentville, est une structure médicale où une sage-femme accueille gratuitement, du lundi au vendredi, des patientes pour des motifs variés :

- **Consultations prénatales** : entretien pré-natal précoce, consultations de suivi de grossesse, cours de préparation à la naissance et à la parentalité, monitorings et consultations d'urgences obstétricales
- **Consultations postnatales** : consultations de sortie de maternité, consultations de pesée du nouveau-né, consultations de surveillance de l'ictère néonatal, consultations de soutien et d'accompagnement à l'allaitement maternel, entretien postnatal précoce, séances de rééducation périnéale
- **Consultations de gynécologie** : information, prévention, dépistage, contraception (dont pose de stérilet)
- **Ateliers de soutien à la parentalité** : ateliers massage bébé, ateliers gestes de premiers secours sur le nouveau né

Deux gynécologues interviennent également au sein du CPP de Lunel :

— **Dr Barbara MARAUX**, gynécologue-obstétricien : consultations de suivi de grossesse deux vendredis par mois

— **Dr Delphine MOUTTET**, chirurgien gynécologue : consultations gynécologique pour avis chirurgical

→ **MÉDECIN RESPONSABLE DU CPP** : Dr Barbara MARAUX, gynécologue-obstétricien

→ **SAGE-FEMME RÉFÉRENTE** : Mme Sarah JAUSSAUD

Ce centre est ouvert :

**de 9h00  
à 19h00**

le lundi et  
jeudi

**de 9h00  
à 17h00**

le mardi

**de 9h00  
à 12h00**

le mercredi

**de 9h00  
à 15h00**

le vendredi

→ **INFORMATIONS PRATIQUES**

— **Contact** : 04 67 87 71 51 et [centre.perinatal.lunel@outlook.fr](mailto:centre.perinatal.lunel@outlook.fr)

— **Adresse** : 141, Place de la République 34400 LUNEL

— Prise de rendez-vous sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou par téléphone aux horaires d'ouverture du CPP.

### → LES ÉQUIPES

L'équipe de la maternité de Clémentville vous accueille et vous accompagne tout au long de votre grossesse et de votre accouchement. **Nous privilégions une prise en charge personnalisée** portant une attention particulière au projet de naissance des parents avec notamment une salle Nature vous donnant le choix d'accoucher dans un environnement chaleureux et sécurisé.

#### **Votre prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire :**

- |                               |                                            |
|-------------------------------|--------------------------------------------|
| ■ Gynécologues-obstétriciens  | ■ Responsables de services                 |
| ■ Anesthésistes-réanimateurs  | ■ Sage femme de coordination               |
| ■ Pédiatres                   | ■ Psychologue                              |
| ■ Sages-femmes                | ■ Aides-soignants                          |
| ■ Auxiliaires de puériculture | ■ Employés des services hospitaliers (ESH) |
| ■ Infirmières puéricultrices  | ■ Kinésithérapeutes                        |
| ■ Consultante en lactation    |                                            |

### → LES ÉQUIPEMENTS

Notre maternité est dotée d'équipements performants pour vous garantir une prise en charge sécurisée.

- **3 SALLES DE PRÉ-TRAVAIL** dotées des derniers équipements (monitoring avec télésurveillance, échographe...)
- **1 BLOC OBSTÉTRICAL** composé de 5 salles d'accouchement et d'1 salle d'accouchement physiologique
- **2 SALLES DE CÉSARIENNE**
- **1 SALLE DE SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE (SSPI)**
- **1 SALLE DE RÉANIMATION NÉONATALE**
- **1 NURSERIE**
- **35 LITS** DANS LE SERVICE DE MATERNITÉ
- **1 UNITÉ D'HOSPITALISATION DES NOUVEAU-NÉS**, dite de néonatalogie de type II A composée de 6 berceaux. Cette unité accueille **les nouveau-nés prématurés (nés après 34 semaines d'aménorrhée) et /ou de petits poids de naissance, ainsi que ceux nécessitant une surveillance particulière.**

## NUMÉROS UTILES

STANDARD DE LA CLINIQUE

**04 67 06 70 00**

CENTRE DE CONSULTATIONS NON PROGRAMMÉES (CLEM)

**04 67 06 73 73**

CENTRE IVG (INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE)

**04 67 06 70 78**

URGENCES GYNÉCOLOGIQUES OU OBSTÉTRICALES

**04 67 06 71 71**





# Nos engagements

## QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

### → CERTIFICATION



Comme tous les établissements du groupe Oc Santé, la clinique Clémentville s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des soins proposés.

En 2025, la clinique Clémentville a été certifiée par la Haute Autorité de Santé avec une note de 94,65 %. Cette reconnaissance atteste de la haute qualité des soins.

### → QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

L'établissement définit une politique basée sur l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins qui s'appuie sur des principes de concertation entre les acteurs et des valeurs de respect des personnes. Cette politique a été élaborée conjointement par la direction et la CME (conférence médicale d'établissement). Le signalement des dysfonctionnements et événements indésirables est organisé sur l'établissement et des mesures correctives sont mises en œuvre. L'ensemble des actions d'amélioration identifiées au travers de ces évaluations constitue le programme d'actions qualité sécurité des soins (PAQSS). Un suivi de la mise en place de ces actions est organisé et l'évaluation de leur efficacité est réalisée.

### → VOTRE IDENTITÉ POUR MIEUX VOUS SOIGNER

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, vous disposez d'une identité sanitaire officielle appelée **Identifiant National de Santé (INS)** qui vous est unique et est utilisé par tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge. Afin de sécuriser votre identification à toutes les étapes de votre prise en charge, les équipes seront amenées à vous demander de décliner votre identité fréquemment.

### → LUTTE CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

Les infections associées aux soins sont des infections acquises dans les établissements de santé et peuvent concerner tant les patients que le personnel. Beaucoup d'entre elles sont liées aux propres bactéries du patient, à son état général et aux actes de soins qu'il reçoit. D'autres sont d'origine externe. Une partie des infections peut être évitée grâce à l'application de mesures d'hygiène préventives. Les professionnels de la clinique mettent tout en œuvre pour limiter au maximum la survenue de ces infections. Le **Comité de Lutte contre les Infections Associées aux Soins (CLIAS)** se réunit périodiquement pour élaborer un programme annuel de prévention et en suivre la réalisation en collaboration avec l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH). La clinique fait partie du réseau CPIAS et participe aux différentes enquêtes nationales. Pour nous aider dans la prévention de ces infections qui sont essentiellement d'origine manuportée (transmission par les mains), nous vous invitons ainsi que les personnes qui viendront vous rendre visite à pratiquer une hygiène des mains en utilisant une solution hydroalcoolique (SHA) mise à disposition dans l'établissement.

### → PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE PENDANT L'HOSPITALISATION



**Pour assurer la qualité de votre prise en charge médicamenteuse et éviter tout risque d'erreur si vous suivez un traitement médical :**

■ N'oubliez pas de le signaler à votre gynécologue ainsi qu'à la sage-femme lors de votre entrée,

■ **Apportez obligatoirement l'original de la prescription de votre médecin traitant.**

**Vos médicaments personnels sont retirés par le personnel soignant à votre arrivée et vous seront restitués à votre sortie pour éviter toute erreur médicamenteuse.**

Votre traitement médical personnel pourra être suspendu pendant la durée de l'hospitalisation, pour éviter les surdosages ou interactions médicamenteuses. Faites confiance à l'équipe médicale du service pour la reconduction ou l'arrêt de votre traitement personnel. En aucun cas, vous ne devez prendre votre traitement de façon autonome.



## PRISE EN CHARGE DE VOTRE DOULEUR

Nous nous engageons **à prévenir, évaluer, prendre en compte et traiter la douleur.**

La clinique dispose d'un CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) qui est une structure de réflexion et de propositions pour améliorer la prise en charge de la douleur des patients hospitalisés avec, sur le terrain, un groupe de référents douleur qui participe à l'amélioration de la qualité de la prise en charge de votre douleur sur l'ensemble des services de soins. Des formations spécifiques à la douleur sont mises en œuvre régulièrement pour les professionnels de santé.



## ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conscients des transitions écologiques, énergétiques et digitales qui façonnent notre époque, le groupe Oc Santé et la clinique ont depuis de nombreuses années intégré le développement durable au cœur de leur stratégie et de leur organisation dans le cadre de leur démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Cette stratégie, construite sur cinq piliers, s'aligne sur les enjeux actuels.

- Le premier pilier repose sur une gouvernance solide, veillant à l'application rigoureuse de la démarche RSE à tous les niveaux des organisations.
- Le deuxième pilier économique se concentre sur l'optimisation des coûts et les achats responsables.
- Le troisième pilier, environnemental et énergétique, regroupe les efforts poursuivis pour améliorer l'impact des activités sur l'environnement.
- Parallèlement, le quatrième pilier sociétal s'attache à la qualité des soins en mettant l'accent sur la réponse aux besoins de la population et l'innovation.
- Enfin, le cinquième pilier social se matérialise par un engagement fort pour la qualité de vie au travail et l'épanouissement professionnel.

Retrouvez le détail de notre stratégie RSE « Tous responsables, Tous engagés » sur notre site internet [www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr) / **rubrique nos valeurs.**



## BIENTRAITANCE

La clinique s'engage dans la promotion de la bientraitance et la déclaration de toute suspicion ou cas avéré de maltraitance. L'établissement assure la mise en place d'outils permettant d'identifier les modalités de prévention et de signalement des cas de maltraitance notamment par la sensibilisation des professionnels à travers diverses formations.



### → UNE MATERNITÉ ÉCO-RESPONSABLE

- Une eau **naturellement chauffée par le soleil.**
- **Zéro phtalate** dans les dispositifs médicaux,
- Locaux neufs équipés **de matériaux respectueux de l'environnement,**
- Nettoyage **favorisant la vapeur et les produits éco-labellisés** pour optimiser la qualité de l'air intérieur,
- **30 filières de tri de déchets** incluant notamment le recyclage des biberons,
- **Don de mobilier** à des organisations humanitaires,



## VIDÉOSURVEILLANCE

La clinique est équipée d'un système de vidéosurveillance destiné à prévenir les atteintes à la sécurité des patients, des accompagnants et du personnel. Les caméras de surveillance sont situées à l'entrée de la clinique et dans les couloirs des unités de soins. Le délai de conservation des enregistrements est de 30 jours maximum. Pour exercer vos droits relatifs à la protection des données, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à [dpo@oc-sante.fr](mailto:dpo@oc-sante.fr).

## ASSOCIATIONS

Au cours de votre séjour, il est possible que des bénévoles d'associations partenaires de notre établissement viennent vous rendre visite en chambre. Leur intervention est totalement gratuite et vise à améliorer votre confort au cours de votre séjour.

## PRÉCAUTION STANDARD PAR TOUS ET POUR TOUS

**HYGIÈNE DES MAINS POUR TOUS :** en faisant une friction des mains avec une solution hydroalcoolique avant d'entrer dans la chambre, en sortie de chambre, avant et après chaque soin, après être allé aux toilettes, et avant de manger.

### → TRAITEMENT HYGIÉNIQUE DES MAINS PAR FRICTION

avec une solution hydroalcoolique.



1. Paume de la main droite sur le dos de la main gauche et inversement.



2. Paume contre paume avec doigts entrelacés.



3. Bout des doigts et pourtour des ongles.



4. Friction en rotation des pouces.



5. Friction du bout des doigts par rotation dans la paume opposée.



6. Paume contre paume.

- Dose d'emploi : 2 pressions de pompe (3 ml).
- Un lavage simple s'impose en cas de salissures sur les mains.
- Conservation du gel hydroalcoolique : 3 mois après ouverture.



# Votre grossesse

## → VOUS ÊTES ENCEINTE!

Au fil des semaines, vous vous transformez et vous vous épanouissez. Votre bébé lui, dans le plus grand secret, se prépare à venir au monde.

### → 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE



Durant le premier trimestre vous avez déjà effectué tous les examens cliniques et biologiques chez votre obstétricien. Vous avez déjà vu votre bébé au cours d'une échographie et établi la déclaration de grossesse.

### → 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

Vous allez prendre des formes et votre bébé, lui, prendra des forces. Le cœur de votre bébé bat maintenant à 110/120 pulsations par minute (plus vite que le vôtre).

Ses cheveux poussent, la tête se redresse et ses mouvements sont de plus en plus vigoureux. À la 20<sup>ème</sup> semaine, le cerveau prend chaque mois 90 g.



1 MOIS



2 MOIS



3 MOIS



4 MOIS



5 MOIS

#### → AGENDA

- Examens cliniques, biologiques et éventuellement, une amniocentèse. Vous devez prendre rendez-vous pour l'entretien du 4<sup>ème</sup> mois qui est obligatoire (1<sup>er</sup> contact avec une sage-femme libérale).
- Réalisation des formalités de préadmission.
- Inscriptions aux cours de préparation à l'accouchement et/ou aux soins prénataux en complément des cours de préparation (ateliers de l'espace bien-être).

#### → AGENDA

- Examens cliniques, biologiques et éventuellement, un complément des cours de préparation (ateliers de l'espace bien-être).





## → 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

Les cellules nerveuses ont cessé de se multiplier (12 à 14 milliards!), mais elles sont en train de se connecter les unes aux autres pour élaborer la structure si compliquée des circuits neuronaux. À la fin du 4<sup>ème</sup> mois, votre bébé dépasse 15 cm et pèse environ 250 g. À la fin du cinquième mois, il aura doublé son poids et sa taille.

La dernière ligne droite. L'attente prend vraiment corps. Les organes de votre bébé sont à présent presque achevés. Votre bébé est de plus en plus réceptif. Il réagit à la douleur, à la lumière, au changement de goût du liquide amniotique. Ses mouvements deviennent de plus en plus difficiles, c'est pourquoi il se peut que vous le sentiez un peu moins bouger que le mois précédent.



6 MOIS



7 MOIS



8 MOIS



9 MOIS

Au 6<sup>ème</sup> mois, votre bébé passe le plus clair de son temps à **dormir (entre 16 et 20h par jour)**. Il entend bien sûr les bruits produits par votre corps, mais également ceux qui vous entourent et qui parviennent à peine atténués à l'intérieur de l'utérus. Très vite, le timbre de votre voix lui devient familier.

### → AGENDA

- Examens cliniques et biologiques.
- C'est aussi le moment de vous préparer à l'accouchement.

Au 8<sup>ème</sup> mois, c'est le compte à rebours qui commence. Votre bébé **adopte sa position définitive pour l'accouchement**. Il achève de se préparer. Son squelette se fortifie, ses membres poursuivent leur croissance. Chaque jour qui passe désormais est un jour de plus qui le rapproche de sa naissance.

### → AGENDA

- Examens cliniques et biologiques.
- Dossier obstétrical servant de liaison entre le médecin et la clinique Clémentville.
- Consultation pré-anesthésique.

### → AGENDA

- Examens cliniques et biologiques.
- Échographie de contrôle de croissance et de présentation.

### → AGENDA

- Les derniers examens cliniques et biologiques.



## INQUIÉTANT OU NORMAL ?

Il peut arriver qu'entre deux consultations, certains désagréments ou petits maux apparaissent. Difficile pour vous de faire la part des choses. Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Dans d'autres en revanche, il est important de consulter votre médecin ou votre sage-femme libérale. Sur prescription médicale, une sage-femme libérale ou de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) peut venir à domicile pour la surveillance de votre grossesse ou la préparation à la naissance.

Une parfaite coordination s'installe entre votre médecin, la sage-femme libérale et les sages-femmes de la clinique Clémentville. Si durant votre grossesse vous êtes hospitalisée, une sage-femme libérale s'occupera de votre retour à domicile par une prise en charge appropriée.

### — Nausées et vomissements

Un mal à prendre en patience en raison du bouleversement hormonal et physiologique créé par votre grossesse. Vous pouvez demander à votre médecin ou votre sage-femme libérale un médicament approprié pour faire disparaître ces désagréments. En revanche, s'ils persistent, entraînant l'impossibilité de vous alimenter, donc une perte de poids, contactez votre médecin.

### — Vertiges

Si ces malaises se multiplient, faites-vous examiner par votre médecin ou votre sage-femme libérale.

### — Pesanteur du bas-ventre

Il est normal de ressentir cette « lourdeur » en début de grossesse. Il est néanmoins important de la distinguer de la douleur que provoque une contraction (sensation de crispation générale de l'abdomen), qui dans ce cas doit être immédiatement signalée à votre médecin ou votre sage-femme libérale.

### — Troubles urinaires

Ils font partie de ces petites perturbations inhérentes à votre grossesse. En revanche, des signes tels que des brûlures ou des difficultés pour uriner peuvent révéler une infection de type cystite. Consultez votre médecin ou votre sage-femme libérale.

### — Mouvements du bébé

Restez attentive aux mouvements de votre bébé. Il doit bouger, moins fort au dernier trimestre certes, parce qu'il a de moins en moins d'espace dans votre ventre, mais vous devez le sentir remuer tous les jours. Dans le cas contraire, rendez-vous à la maternité.

### — Maux de tête, surpoids, œdème

Vos chevilles et vos doigts sont gonflés, vous avez de plus en plus souvent mal à la tête. Si, à cet inconfort viennent s'ajouter des vertiges, bourdonnements d'oreilles et si vos maux de tête persistent, en dépit de médicaments pris sur les conseils de votre médecin ou de votre sage-femme libérale, consultez votre médecin.

### — Fièvre

Les hausses significatives de température sont à prendre très au sérieux. Chez la femme enceinte, la fièvre est caractérisée par une température supérieure à 37,5 °C. Consultez votre médecin.

### — Saignements

Tout saignement anormal pendant votre grossesse nécessite une consultation chez votre médecin ou à la clinique Clémentville.

### — Pertes blanches

Pas d'inquiétude, sauf si elles changent d'aspect, s'épaississent, jaunissent, deviennent odorantes, s'accompagnent de brûlures ou de démangeaisons. Dans ce cas, consultez votre médecin ou votre sage-femme libérale.

**En cas d'urgence, présentez-vous en salle d'accouchement de la maternité.**



# Préparez votre séjour

## Nous vous accompagnons tout au long de votre grossesse

**Bénéficiez d'un accompagnement adapté et personnalisé grâce à votre espace personnel :**



Des conseils tout au long de votre grossesse



Un accompagnement dans la préparation de votre séjour et des démarches à suivre



Des informations pratiques



Le suivi de vos check-lists



[WWW.OC-MATERNITE.FR](http://WWW.OC-MATERNITE.FR)

## VOTRE PROJET DE NAISSANCE

Le projet de naissance est élaboré par les parents, s'ils le souhaitent, au cours de la grossesse. Il peut être formalisé par un document écrit et rédigé. Ce projet précise les souhaits des futurs parents pour l'accouchement et vise un accompagnement personnalisé par l'équipe obstétricale.

Il est conseillé d'échanger avant la naissance avec un professionnel (obstétricien ou sage-femme) pour un partage d'expérience et une vérification de la faisabilité dans notre maternité.

Vous retrouverez sur notre site internet un projet de naissance adapté aux pratiques de la Clinique. Vous pouvez vous en servir ou rédiger un projet de naissance sur papier libre.

La rédaction d'un projet de naissance est facultatif.

## PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT

**Prenez rendez-vous dès le début du 4<sup>ème</sup> mois, ainsi dès le 5<sup>ème</sup> mois, vous pouvez commencer une préparation à l'accouchement.** Aujourd'hui, plusieurs méthodes existent. Elles ont chacune leurs spécificités. Le choix que vous ferez est personnel. Les séances de préparation à la naissance ne se pratiquent pas au sein de la clinique. Demandez conseil à votre médecin obstétricien qui vous informera et vous adressera vers une sage-femme libérale. Dans tous les cas, il est souhaitable d'y être assidue pour une meilleure efficacité et de recommencer une préparation pour chaque grossesse.

Les huit séances de préparation à la naissance sont remboursées intégralement par la sécurité sociale, (individuelle ou en groupe) dans la mesure où cette préparation est faite par une sage-femme.

### ➔ NOUS VOUS PRÉSENTONS ICI QUELQUES TYPES DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE :

- PRÉPARATION CLASSIQUE
- YOGA
- ACUPUNCTURE
- HYPNOSE

- SOPHROLOGIE
- HAPTONOMIE
- PRÉPARATION PISCINE

## ESPACE « BIEN-ÊTRE MATERNITÉ »



Afin d'apporter confort et bien-être, avant et après la naissance aux mamans et aux enfants, la clinique Clémentville propose un Espace « Bien-être Maternité » qui regroupe différentes pratiques de soins et de nursing, assurées par les sages-femmes de l'établissement ou des professionnels partenaires.

Ces services viennent en complément de la préparation à l'accouchement pratiquée par les sages-femmes libérales.

### → L'ESPACE « BIEN-ÊTRE MATERNITÉ » VOUS PROPOSE DE PARTICIPER À DIFFÉRENTS ATELIERS TELS QUE :

- |                                      |                                    |                                      |
|--------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| ■ Gestes de 1 <sup>er</sup> secours, | ■ Massage prénatal,                | ■ Pilates,                           |
| ■ Bien vivre sa césarienne,          | ■ Portage bébé,                    | ■ Acupuncture,                       |
| ■ Présentation de la salle nature,   | ■ Hypnose,                         | ■ Visite de la maternité,            |
| ■ Allaitement, SOS allaitement,      | ■ Réunion d'information nutrition, | ■ Yoga prénatal,                     |
| ■ Massage bébé,                      | ■ Consultation tabacologique,      | ■ Réflexologie émotionnelle du bébé. |

Pour participer à l'un de nos ateliers de l'espace bien-être cités ci-dessus, prenez rendez-vous en choisissant « Espace Bien-être Maternité - Clinique Clémentville » sur le site internet : [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ou par téléphone au 04 67 06 70 83.



Vous pouvez également suivre toutes les actualités sur le compte Facebook : **Maternité Clinique Clémentville / Espace Bien-Être**



**Instagram ([maternite\\_clémentville](https://www.instagram.com/maternite_clémentville)).**



Au cours de votre grossesse, vous avez la possibilité de découvrir la maternité et de visiter la salle Nature de la clinique (de préférence vers le 5<sup>ème</sup> mois de grossesse).

## PRÉPAREZ VOTRE VALISE

### → POUR LA SALLE D'ACCOUCHEMENT

#### POUR VOUS

- Un t-shirt court en coton ou une veste de pyjama (manches courtes)
- Protections hygiéniques
- Un slip jetable
- Un brumisateur

#### POUR VOTRE BÉBÉ

- Une brassière en coton ou un body à manche longues
- Une brassière chaude (même l'été)
- Un pyjama en velours
- Une paire de chaussons ou de chaussettes
- Une couche
- Un bonnet
- Une turbulette
- Une couverture pour le peau à peau

### → POUR VOTRE SÉJOUR

#### POUR VOUS

- Nécessaire de toilette (+ savon gynécologique)
- Serviettes de toilette
- Chemises de nuit ou pyjamas
- Peignoir ou robe de chambre
- Slips à usage unique ou slips en coton
- Protections hygiéniques

#### POUR LES MAMANS QUI ALLAIENT

- Des vêtements ouverts sur le devant
- Un spray ou une pommade pour la prévention des crevasses
- 2 soutiens-gorge d'allaitement

#### POUR VOTRE BÉBÉ

- 2 serviettes de toilette
- 1 brassière ou body en coton par jour
- 1 brassière chaude par jour
- 1 pyjama par jour
- 1 paire de chaussons ou chaussettes par jour
- 2 paquets de couches
- 2 turbulettes
- Cotons pour le change
- 2 langes en coton

### → VOTRE PRÉ-ADMISSION

Pour réaliser votre pré-admission, vous devez compléter votre pré-admission en ligne sur votre espace patient « Mon Oc santé » et insérer les documents qui vous seront demandés dont :



votre carte d'identité  
(recto/verso)



votre carte de mutuelle  
(recto/verso)



votre carte Vitale  
(ou attestation de droits  
à la sécurité sociale)



formulaire de désignation  
d'une personne de  
confiance

- Votre devis de dépassement d'honoraires gynécologique complété et signé;
- Votre devis de dépassement d'honoraires d'anesthésie complété et signé.

Si vous n'êtes pas en mesure de réaliser votre pré-admission sur votre espace patient «Mon Oc Santé» , contacter nous par mail [preadmission@clinique-clementville.fr](mailto:preadmission@clinique-clementville.fr)  
Un lien sécurisé vous sera proposé pour transmettre vos documents.

En complément des salles d'accouchement « traditionnelles », **la maternité de la clinique Clémentville met à votre disposition une salle nature** pour vous garantir une prise en charge personnalisée et adaptée à votre projet de naissance.

Au cœur du bloc obstétrical, cette salle vous accueille dans un cadre chaleureux. Vous pourrez accoucher dans un environnement apaisant en toute sécurité. Notre équipe de sages-femmes est formée à l'accompagnement et à la prise en charge personnalisée de l'accouchement physiologique et aux techniques posturales.



### → PRÉPARATION ADAPTÉE

Pensez à prendre rendez-vous avec votre sage-femme libérale pour réaliser une préparation adaptée.



### → MODALITÉS PRATIQUES

Prenez rendez-vous pour visiter notre salle nature. Cette visite est primordiale pour accoucher en salle nature.

■ **Inscriptions et renseignements sur Doctolib** : Espace bien-être maternité / Clinique Clémentville. Une fiche de validation d'accompagnement en salle nature vous sera délivrée en fin de visite.



### → CRITÈRES D'ACCEPTATION

L'accouchement en salle nature consiste en une prise en charge globale, pour des patientes motivées, préparées pendant la grossesse et ayant signé le projet d'accompagnement. L'accouchement en salle nature est réservé aux patientes présentant une grossesse de développement normal et supérieur à 37 SA et n'ayant pas de contre-indication médicale.



## → VOTRE DOSSIER MÉDICAL

Il se compose :

- du dossier de grossesse établi par votre gynécologue-obstétricien;
- des examens de laboratoire :
  - votre bilan du 1<sup>er</sup> semestre,
  - votre dernier bilan sanguin,
  - votre carte de groupe sanguin (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> détermination),
  - votre prélèvement cervico-vaginal;
- de la consultation de l'anesthésiste;
- des échographies et radiographies;
- de la liste des médicaments prescrits par votre médecin.



# Votre séjour



## ACCUEIL

**DE 7H30  
À 19H00**

Du lundi au vendredi

**DE 8H00  
À 18H30**

Week-ends et jours fériés

## VOTRE ARRIVÉE À LA MATERNITÉ

L'effacement du col de l'utérus chez une maman qui attend son premier bébé est long. Au cours des séances de préparation, les sages-femmes vous expliqueront ce qu'il faut faire et comment réagir devant certains signes. Alors, aux toutes premières contractions restez sereine.

Toutefois, il est **impératif** de vous présenter à la clinique :

- si vous perdez les eaux, même sans contraction,
- si vous avez des contractions sans phase de repos,
- si vous perdez du sang rouge,
- si vous habitez loin, dès que vous ressentez les premières contractions.

### Et rassurez-vous, on vous attend!

Une équipe pluridisciplinaire vous accueille et vous prend en charge. L'équipe médicale de garde, disponible 24h/24, est constituée :

- d'un gynécologue-obstétricien,
- d'un anesthésiste-réanimateur,
- d'un pédiatre,
- de sages-femmes, d'auxiliaires de puériculture, d'infirmières puéricultrices, d'aides-soignantes et d'employés des services hospitaliers.



## VOTRE SÉJOUR SUR MESURE : Oc Séjours

**Oc Séjours**

Jade

Agate

Opale

**Afin de privilégier votre bien-être, nous vous proposons plusieurs gammes de prestations hôtelières adaptées à vos besoins et à vos envies.**

Personnalisez votre séjour en choisissant votre niveau de confort lors de votre pré-admission.



## VOTRE PRISE EN CHARGE À LA MATERNITÉ

**L'équipe de la maternité va, durant tout votre séjour, privilégier la relation mère/enfant.**

Si vous le souhaitez, les nouveau-nés peuvent être accueillis en nurserie la nuit.

Votre bébé sera examiné par le pédiatre de garde, le jour de sa naissance, la veille de sa sortie et plus souvent si besoin. En cas de besoin, les examens nécessaires seront effectués au sein de la clinique.

Un dépistage de la surdité (otoémissions) et de certaines maladies métaboliques (guthrie) est effectué de façon systématique pendant le séjour.

Le personnel soignant du service est mixte. Nous ne pouvons pas garantir que vous serez examinée et prise en charge uniquement par des femmes.



### → LA PHOTO DE VOTRE BÉBÉ

La clinique vous propose de rencontrer un photographe lors de votre séjour.

## LA PÉRIDURALE

La péridurale consiste à injecter un produit anesthésiant dans l'espace péridural situé au niveau de la colonne vertébrale. Ce produit diminue la sensation douloureuse. La péridurale peut être de confort ou médicale, sur indication de votre médecin. Dans les deux cas, elle est remboursée par la Sécurité Sociale. Il vous appartient de choisir ce qui vous convient le mieux. Vous devez obligatoirement, même si vous ne souhaitez pas de péridurale, rencontrer en consultation au début du 8<sup>ème</sup> mois, un anesthésiste-réanimateur, qui vous prescrira un bilan sanguin de coagulation et qui dépistera d'éventuelles contre-indications médicales.

## L'ALLAITEMENT (MATERNEL OU ARTIFICIEL)

Il se fait à la demande en respectant les besoins physiologiques du nouveau-né. Si vous désirez allaiter, la première mise au sein peut se faire en salle de naissance. Une consultante en lactation est disponible au sein de la maternité pour vous soutenir.

## LE DON DE SANG DE CORDON

Le sang du placenta peut être recueilli par ponction du cordon ombilical après l'accouchement. Il contient des cellules souches hématopoïétiques qui peuvent être utilisées pour greffer des patients atteints de maladies graves (leucémies, lymphomes, myélomes...). Cette ponction est indolore, ne présente aucun risque pour votre enfant ou pour vous-même et peut être réalisée aussi par césarienne. Sages-femmes et obstétriciens peuvent répondre à vos questions concernant ce don tout au long de votre grossesse.

<https://www.chu-montpellier.fr/fr/patients-visiteurs/donner-pour-la-vie>

## VOTRE ACCOMPAGNEMENT

Durant votre séjour, vous pouvez recevoir la visite d'une infirmière puéricultrice attachée à la **PMI** (Protection Maternelle Infantile). Elle est à votre écoute pour tout conseil et vous dirigera sur des puéricultrices proches de votre domicile si besoin. Pour les parents « vulnérables » en difficulté, l'équipe propose **une rencontre avec un pédo-psychiatre ou une psychologue** qui peut poursuivre la prise en charge des parents après la sortie s'ils le souhaitent.



## LES VISITES

Un environnement calme et le respect du repos des mamans et des nouveau-nés à la suite d'un accouchement ont un impact favorable sur la consolidation du lien parents/enfant, l'allaitement maternel et le post-partum.

**Pour ces raisons, les visites sont régulées.**

LES HORAIRES DE VISITES  
AUTORISÉES SONT DE

**DE 16H00  
À 18H00**

UNIQUEMENT À LA FAMILLE PROCHE,  
DANS LA LIMITE DE DEUX VISITEURS  
SIMULTANÉS.

## LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

Pour les couples non mariés, une reconnaissance anticipée peut être réalisée par le conjoint dans les premiers mois de votre grossesse à la mairie de votre domicile.

Après l'accouchement, **vous pouvez déclarer la naissance de votre enfant à la clinique Clémentville dans le bureau d'état civil de la ville de Montpellier situé à côté de l'accueil de la Clinique.**

**Le bureau est ouvert le lundi et le vendredi de 9h à midi et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à midi.**

### → QUAND DÉCLARER LA NAISSANCE ?

La déclaration de naissance d'un enfant doit obligatoirement être effectuée dans les cinq jours suivant la naissance, auprès de l'officier d'état civil du lieu d'accouchement (le jour l'accouchement n'est pas compris dans les cinq jours). Lorsque le dernier jour est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

| Jour de la naissance | Lundi         | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|----------------------|---------------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|
| Dernier délai        | Lundi suivant | Lundi | Lundi    | Mardi | Mercredi | Jeudi  | Vendredi |

### → QUI PEUT DÉCLARER L'ENFANT ?

La déclaration de naissance peut être réalisée par un des parents ou, à défaut, par les médecins, sages-femmes ou toute autre personne ayant assisté à l'accouchement, qui peut être un membre de la famille ou toute autre personne majeure.

### → PIÈCES À FOURNIR :

L'officier d'état civil doit pouvoir, lorsqu'il enregistre une naissance et qu'il dresse l'acte de naissance, être en mesure de vérifier la fiabilité des informations qui lui sont communiquées à cette fin, avec les pièces suivantes :

- Le **certificat médical d'accouchement** remis par la Clinique
- Le **livret de famille**, s'il existe, ou l'acte de mariage
- Les **pièces d'identité de chacun des parents** et leurs copies
- La copie du **justificatif de domicile** de moins de 3 mois du père déclarant si les parents ne sont pas mariés et qu'aucune reconnaissance de l'enfant n'a été effectuée
- Le **formulaire de déclaration conjointe du choix de nom** (s'il a lieu) signé des 2 parents
- L'**acte de reconnaissance prénatale** (s'il a lieu)
- Les copies intégrales des **actes de naissance des parents** (sauf si nés à Montpellier)

### RESSORTISSANTS ETRANGERS

- **Certificat de coutume** pour la transmission du nom de famille ou d'un prénom en application de la législation du pays. En l'absence de document, la loi française sera appliquée
- **Acte de mariage traduit** en français

### → LE CHOIX DU NOM DE FAMILLE:

La déclaration conjointe de nom doit être faite par écrit et signée des deux parents. Elle permet aux parents à l'égard desquels la filiation est établie au jour de la déclaration de naissance, de choisir le nom que portera leur premier enfant commun :

- Le nom du père
- Le nom de la mère
- Le nom des deux parents accolés dans un ordre choisi par eux

Le formulaire est téléchargeable sur le site de la ville : [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)

## LES CONSIGNES À RESPECTER

### → PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les consignes de sécurité sont affichées dans les couloirs. Le patient est prié d'en prendre connaissance dès son arrivée. L'accès aux ascenseurs est interdit aux enfants non accompagnés.

### → PATIENTES, ACCOMPAGNANTS ET VISITEURS

Nous vous remercions de respecter la tranquillité et le repos des autres patientes.

### → HYGIÈNE

Nous vous conseillons de vous laver les mains avant d'entrer et après être sorti de votre chambre, de préférence avec la solution hydroalcoolique mise à votre disposition.

Éviter de toucher le matériel médical. Les animaux ne sont pas admis dans la clinique.

### → DÉGRADATIONS

En cas de dégradation causée par vous-même ou un accompagnant, la Direction se réserve le droit de réclamer les frais de remise en état ou de remplacement.

### → FLEURS

Pour des raisons d'hygiène, les fleurs et plantes en pot sont interdites au sein de l'établissement.

### → RESPECTONS-NOUS

**Les agressions, menaces, insultes et actes d'intimidations envers les professionnels de santé sont passibles de poursuites judiciaires (articles 433-3 et 222-8 du code pénal).**

**Elles sont également susceptibles de signalement auprès de l'Observatoire national des violences en santé.**



### → TABAC

En application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, et pour des raisons d'hygiène et de sécurité, **il est strictement interdit de fumer** dans l'enceinte de l'établissement. Ne pas respecter l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif expose à une amende forfaitaire ou à des poursuites judiciaires.

Pour les mêmes motifs d'hygiène et de sécurité **il est strictement interdit de vapoter** dans l'enceinte de l'établissement.

Des consultations de tabacologie gratuites sont proposées au sein de l'établissement. Parlez-en à votre médecin ou prenez rendez-vous directement sur le site **Doctolib.fr** (Tabacologie Clémentville).

L'établissement étant inscrit dans la démarche « Lieu de santé sans tabac », des zones fumeurs délimitées ont été mises en place.

# Frais d'hospitalisation

La clinique est conventionnée avec les organismes d'assurance maladie et certaines mutuelles.

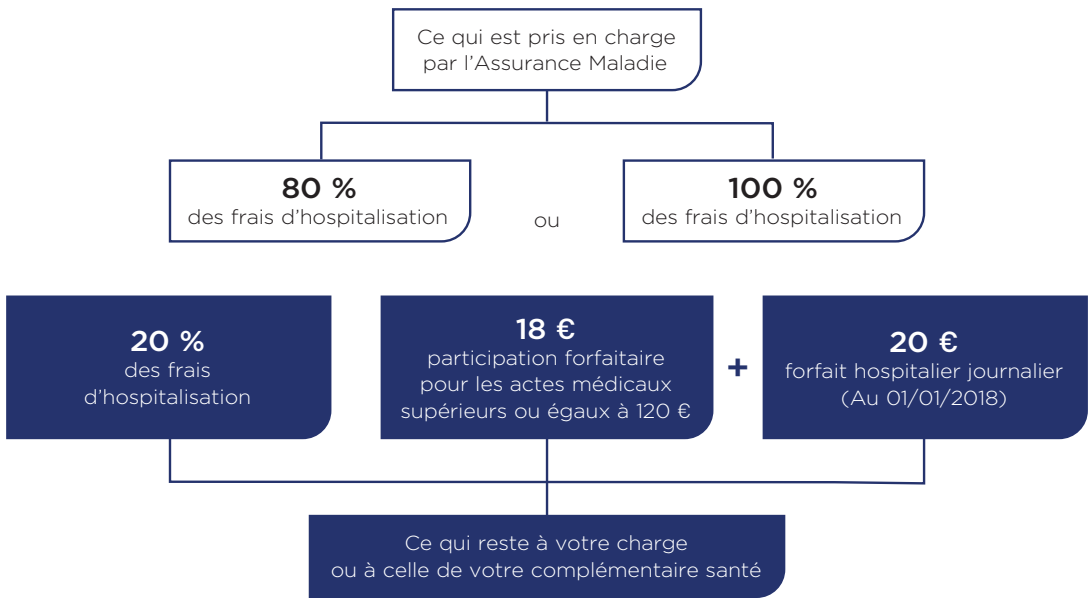
Les frais inhérents à votre hospitalisation sont réglés directement à la clinique par votre sécurité sociale (si vos droits sont à jour), par votre mutuelle (si réception de la prise en charge avant votre sortie de la clinique).

Le reste à charge vous sera demandé à la sortie de la clinique.

Les éventuels suppléments non pris en charge par votre mutuelle sont à votre charge (chambre particulière, téléphonie, télévision, etc.) et seront à régler lors de votre sortie.

Les honoraires médicaux sont réglés directement par la caisse de Sécurité Sociale à laquelle vous êtes rattaché, dans la limite des tarifs conventionnels.

Les transports sanitaires sont réglés directement par la caisse de Sécurité Sociale si l'accord préalable du contrôle médical a été obtenu. Si le trajet fait plus de 150 km, une entente préalable est nécessaire.





# Vos droits



## VOS INFORMATIONS

### → INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

(Cf. cf article L.1111-2 du code de la santé publique)

L'ensemble des informations concernant votre état de santé vous sera délivré au cours d'un entretien individuel par tout professionnel de santé dans le cadre de ses compétences sauf en cas d'urgence ou d'impossibilité. Cette information porte sur :

- les différentes investigations,
- les traitements ou actions de prévention qui sont proposés, leur utilité, leur urgence éventuelle, leurs conséquences,
- les risques fréquents ou graves normalement prévisibles qu'ils comportent,
- les autres solutions possibles et sur les conséquences prévisibles en cas de refus.

Elle porte aussi sur la possibilité de recevoir, lorsque votre état de santé le permet, notamment lorsqu'elle relève de soins palliatifs, les soins sous forme ambulatoire ou à domicile. Vous prenez, avec le professionnel de santé, et compte tenu des informations et des préconisations qu'il vous fournit les décisions concernant votre santé. Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans votre consentement libre et éclairé et votre consentement peut être retiré à tout moment.

### → VOTRE DROIT D'ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL

(Cf. articles L.1111-7 et R.1111-9 du code de la santé publique.)



Un dossier médical est constitué au sein de l'établissement. Il comporte toutes les informations de santé vous concernant. Il vous est possible d'accéder à ces informations, directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignez, et en obtenir communication. Il vous faut former une demande écrite auprès de la direction en justifiant de votre identité.

Cette communication ne pourra intervenir avant qu'un délai de réflexion de quarante-huit heures ait été observé. Le délai de communication est de huit jours pour des informations datant de moins de cinq ans et de deux mois au-delà.

Pour en savoir plus sur les modalités d'accès à votre dossier médical, n'hésitez pas à nous solliciter ou à solliciter les représentants des usagers.

### → PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de votre prise en charge au sein de la clinique, nous vous informons que le recueil des données à caractère personnel vous concernant est essentiel à la gestion de votre séjour. Ces données font l'objet de collectes et de traitements par les professionnels de la clinique et du Groupe Oc Santé.

Pour assurer la continuité de votre prise en charge, les professionnels de la clinique peuvent être amenés à échanger informatiquement des données à caractère personnel vous concernant grâce à une Messagerie de Santé Sécurisée. En tant que responsable de ces traitements, la clinique s'engage à les réaliser dans le strict respect des textes applicables en la matière (*Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*).

Un dispositif de télésurveillance pourra également être mis en place avec l'accord du patient pour échanger des informations sur son état avec les professionnels de santé et adapter si nécessaire sa prise en charge.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits relatifs à la protection de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Groupe Oc Santé à l'adresse mail suivante : [dpo@oc-sante.fr](mailto:dpo@oc-sante.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante : Centre Médical Odysseum 194 Avenue Nina Simone - Cs 19537, 34960 Montpellier Cedex 2.

Vos données de santé sont référencées à l'aide de votre Identifiant National de Santé (INS) et traitées dans le Système d'Information Hospitalier géré par le groupe Oc Santé (obligation légale articles L.1111-8-1, R.1111-8-1 et suivants du code de la santé publique). Ce traitement a pour finalité de permettre votre identification certaine, en vue d'assurer votre prise en charge dans les meilleures conditions. Conformément à l'article R1111-8-5 du code de la santé publique, vous ne pouvez-vous opposer au référencement de vos données de santé à l'aide de l'INS.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site [www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr) rubrique « RGPD – Protection des données personnelles ».

Un exemplaire papier de cette rubrique pourra également vous être remis sur demande à l'accueil de chaque établissement du Groupe Oc Santé.

## → VIA TRAJECTOIRE

Sur les préconisations de l'Agence Régionale de Santé, l'établissement utilise le logiciel de santé **ViaTrajectoire\***, logiciel déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, offrant une aide à l'orientation des personnes à la recherche d'une solution de suite de soins (soins de suite et réadaptation et hospitalisation à domicile). Les données nominatives concernant les patients pour lesquels une demande d'admission est créée dans **ViaTrajectoire\*** font l'objet d'un enregistrement.

Le traitement des données à caractère personnel effectué dans ce cadre est fondé sur le consentement et est exercé sous la responsabilité conjointe du GCS SARA et des instances régionales parties prenantes du projet.

## → SI-VIC : SYSTÈME D'IDENTIFICATION UNIQUE DES VICTIMES

L'outil **SI-VIC** a pour finalité l'aide au pilotage du système de santé, ainsi que l'information des familles et proches de victimes dans le cadre de situations sanitaires exceptionnelles.

Le recueil des données à caractère personnel d'un patient au sein de cet outil est effectué sur la base juridique de l'obligation légale.

Pour plus d'information sur la note d'information du Ministère des Solidarités et de la Santé, connectez-vous sur le site web de l'établissement, « rubrique RGPD – données personnelles », SIVIC.

## → INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS (IQSS)

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, notre clinique participe aux dispositifs e-Satis et QualHAS.

La collecte de vos coordonnées pour e-Satis et l'analyse de certaines données issues de votre dossier pour QualHAS constituent des traitements de données à caractère personnel dont l'établissement et la Haute Autorité de Santé (HAS) sont responsables.

Concernant la démarche IQSS, vos données seront collectées directement à partir du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) et de votre dossier médical. Aucune donnée directement identifiante n'est collectée par la HAS. Ces traitements sont réalisés conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données dans ce cadre.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site Internet, rubrique « RGPD - Protection des données personnelles ».

## → RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Conformément à l'article R1112-45 du code de la santé publique, vous pouvez demander que votre présence dans l'établissement ne soit pas divulguée à des tiers extérieurs en le signalant au bureau des admissions dès votre arrivée.

## INTERPRÈTES

Une liste des membres du personnel parlant une langue étrangère est à votre disposition à l'accueil.



## DIRECTIVES ANTICIPÉES

(Cf. article L.1111-11 du code de la santé publique.)

### → QUE SONT LES DIRECTIVES ANTICIPÉES ?

Ce sont **vos volontés exprimées par écrit sur les décisions médicales à prendre sur votre fin de vie**, pour le cas où vous seriez un jour hors d'état d'exprimer votre volonté. Les directives anticipées permettent de faire connaître au médecin vos volontés sur la mise en route, le refus ou l'arrêt d'une réanimation, d'autres traitements ou d'actes médicaux, et sur vos attentes. Cette réflexion peut être l'occasion d'un dialogue avec votre médecin ou vos proches.

### → QUAND ET COMMENT LES RÉDIGER ?



**Vous pouvez les rédiger à n'importe quel moment de votre vie**, que vous soyez en bonne santé, malade ou porteur d'un handicap. **Elles sont valables sans limite de temps et vous pouvez les modifier ou les annuler à tout moment.** Vous pouvez écrire vos directives anticipées sur un formulaire (disponible sur le site de la Haute Autorité de Santé) ou sur simple papier daté et signé.

### → QUELLES INFORMATIONS COMMUNIQUER ?

**Vous pouvez écrire tout ce que vous ne voulez pas** ou redoutez : si vous voulez ou non être maintenu(e) artificiellement en vie, les traitements et techniques médicales que vous ne souhaitez pas (sonde d'alimentation, aide respiratoire...), vos attentes concernant l'aide de soins palliatifs (traitements des douleurs physiques, de la souffrance morale...) mais également **les conditions que vous souhaitez pour votre fin de vie** (accompagnement, lieu de fin de vie...). Vous pouvez vous faire aider par votre médecin qui vous expliquera les traitements et les options possibles.

### → ET ENSUITE ?

Si un jour vous ne pouvez plus vous exprimer, le médecin doit rechercher le plus tôt possible si vous avez écrit vos directives anticipées, **en prendre connaissance et les respecter**. Si vous n'avez pas rédigé vos directives anticipées, dans tous les cas votre douleur sera traitée et apaisée. Votre bien-être et celui de vos proches resteront la priorité.

N'hésitez pas à remettre à un professionnel de santé vos directives anticipées qui se chargera de les intégrer dans votre dossier. Nos équipes sont à votre disposition pour vous fournir davantage d'information ou si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement dans leur rédaction.

## DON D'ORGANES

Conformément à la loi de bioéthique, toute personne est présumée donneuse d'organes, sauf en cas de refus exprimé de son vivant.

## PERSONNE DE CONFIANCE

(Cf. article L.1111-6 du code de la santé publique.)



*Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin.*

- accompagner dans vos démarches,
- assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions,
- être consultée si vous n'êtes pas capable d'exprimer votre volonté ou de recevoir l'information,
- être détentrice de vos directives anticipées si vous les avez rédigées.



### → MON ESPACE SANTÉ, UN SERVICE NUMÉRIQUE PERSONNEL ET SÉCURISÉ

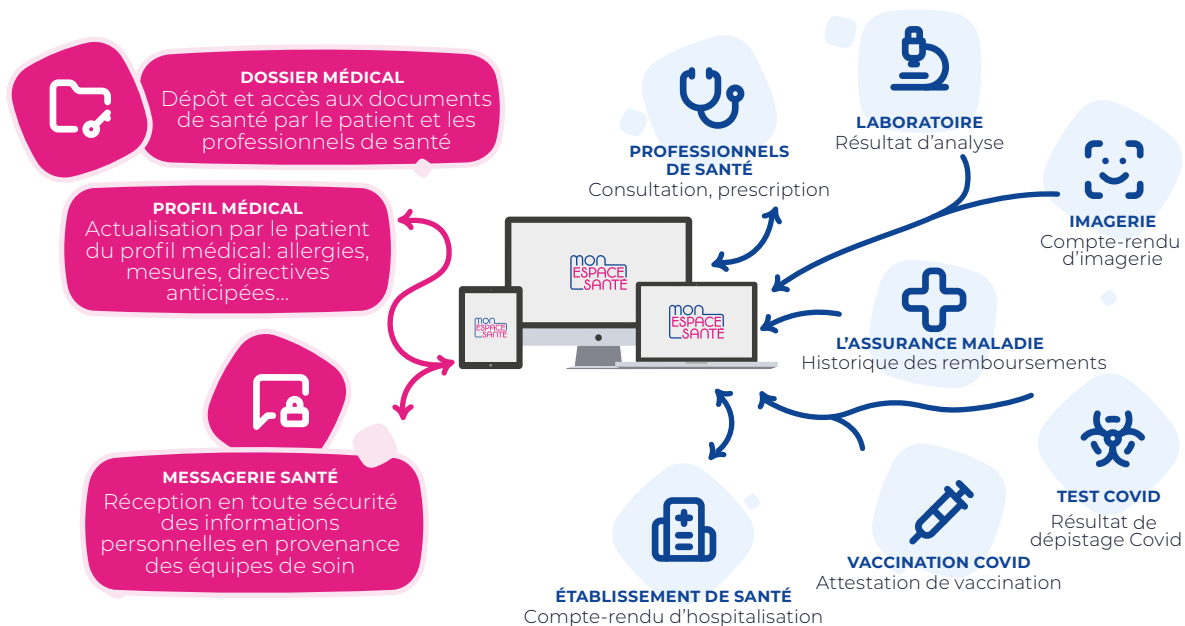
L'espace numérique proposé par l'Assurance Maladie et le ministère en charge de la santé est le carnet de santé numérique interactif de tous les assurés sociaux. Grâce à ce nouveau service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé. Il comprend aujourd'hui :

- un dossier médical partagé (anciennement DMP), véritable carnet de santé numérique. Il stocke en toute sécurité les informations de santé (traitements, résultats d'examens, allergies...) et permet de les partager avec des professionnels de santé,
- une messagerie sécurisée,
- un agenda de santé pour suivre ses rendez-vous médicaux,
- un catalogue de services numériques de santé agréé par l'État français. Grâce à ce nouveau service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé.

### → QUELLES INFORMATIONS CONTIENT MON ESPACE SANTÉ ?

Dans un souci de qualité et de coordination des soins, les comptes rendus et documents liés à votre hospitalisation seront déposés dans Mon Espace Santé, sauf si vous vous y opposez. Cette démarche vise à centraliser vos informations médicales de manière sécurisée.

Toutefois, l'accès à votre espace par notre établissement nécessite votre autorisation préalable. Sans votre consentement, nous ne pourrions pas le consulter.



Créez votre compte sur « Mon Espace Santé » sans plus attendre et devenez acteur de votre santé !





## VOTRE EXPÉRIENCE PATIENT

**Lorsque vous franchissez nos portes**, votre expérience en tant que patient devient notre priorité. Nous nous engageons à vous offrir un environnement accueillant et bienveillant où votre confort et votre confiance sont primordiaux.

Vous pourrez également être sollicité pour partager votre expérience, perception et vécu tout au long de votre séjour. Vous aurez également la possibilité de nous donner votre avis au travers de l'évaluation de votre satisfaction, du dispositif E-Satis, de la démarche d'évaluation « Patient traceur » et de l'expression orale ou écrite de plaintes ou de réclamations.

### → ÉVALUATION DE VOTRE SATISFACTION

La qualité des conditions d'accueil et de séjour dans l'établissement étant une de nos priorités, nous mettons à votre disposition un « Questionnaire d'appréciation du séjour » afin de nous faire part de vos impressions, critiques et suggestions.

Nous vous remercions de compléter ce questionnaire au moment de votre sortie et de le déposer dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet dans les étages ou à l'accueil lors de votre départ. Vos réponses sont transmises à la direction, sont analysées dans le cadre de la commission des usagers et font l'objet d'un traitement statistique en continu. Vos remerciements sont transmis aux équipes.

### → DISPOSITIF E-SATIS

Lors de votre admission, il vous sera demandé de nous communiquer votre adresse mail. Deux à trois semaines après votre sortie, vous recevrez un mail vous invitant à compléter le questionnaire e-satis en ligne afin d'exprimer votre niveau de satisfaction. Si vous ne disposez pas d'une adresse mail, vous pouvez communiquer l'adresse mail de l'un de vos proches. Afin de répondre au mieux à vos attentes, votre avis est important. Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes afin de répondre à cette enquête de satisfaction **qui nous permet d'améliorer toujours plus la qualité de nos services.**

### → DÉMARCHE D'ÉVALUATION « PATIENT TRACEUR » (ENGAGEMENT PATIENT)

Les équipes qui vous soignent évaluent régulièrement leurs pratiques et l'organisation mises en place pour améliorer la prise en charge des patients. La méthode du « patient traceur » est une des évaluations mise en œuvre au sein de la clinique.

Elle consiste à choisir des patients qui sont en cours d'hospitalisation et à évaluer leur prise en charge depuis leur entrée dans l'établissement en prenant en compte leur expérience propre. Nous pourrions vous solliciter afin d'être l'un de ces patients. Dans ce même objectif, nous vous rappelons l'intérêt de participer aux enquêtes de satisfaction qui vous seront proposées à votre sortie. Le signalement des dysfonctionnements et événements indésirables est organisé sur l'établissement et des mesures correctives sont mises en œuvre. L'ensemble des actions d'amélioration identifiées au travers de ces évaluations, constitue le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins. Un suivi de la mise en place de ces actions est organisé, et l'évaluation de leur efficacité est réalisée.

### → VOS PLAINTES ET RÉCLAMATIONS

*(Cf. articles R.1112-79 à R.1112-94 du code de la santé publique.)*

**Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, nous vous invitons à vous adresser directement à l'accueil de l'établissement pour recueillir votre plainte, réclamation ou tout autre événement indésirable en lien avec votre prise en charge. Si vous préférez, vous pouvez solliciter ou écrire à la Direction de l'établissement.**

L'établissement veillera à ce que votre plainte ou réclamation soit instruite selon les modalités définies par le code de la santé publique. L'ensemble des plaintes et des réclamations est analysé trimestriellement par la commission des usagers (CDU). Si nécessaire, une rencontre peut être organisée avec un médiateur médecin ou non-médecin, membre de la CDU. Vous pouvez vous faire accompagner dans l'ensemble de ces démarches par les représentants des usagers de l'établissement. En cas de difficulté pour obtenir une réponse, vous pouvez adresser votre réclamation à l'Agence Régionale de Santé.

Vous pouvez à tout moment demander la présence d'un représentant de votre confession religieuse auprès du personnel soignant.

### → SERVICE SOCIAL

Un service social est à votre disposition dans l'établissement sur rendez-vous.

### → LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Le représentant des usagers (RU) **est un bénévole qui défend les droits et les intérêts de tous les usagers de la santé. Il exprime leurs besoins individuels et collectifs pour contribuer à l'amélioration du système de santé. Il siège auprès des professionnels de santé** et est présent au sein de l'établissement pour contribuer à l'amélioration de la qualité et sécurité des soins.

#### 4 missions principales :

- ÉCOUTER
- ACCOMPAGNER
- INFORMER
- VEILLER AU RESPECT DE VOS DROITS

Pour toute question ou doléance, vous pouvez joindre par mail et à tout moment les représentants des usagers de l'établissement à l'adresse suivante : **cdu@clinique-clementville.fr**

### → LES MISSIONS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Les représentants des usagers (RU) ont pour mission première de défendre les droits et les intérêts des patients d'un établissement. En se situant sur les terrains de la dignité et des droits du patient et de ses proches aidants, les RU peuvent questionner les pratiques du personnel soignant et administratif. Ils font également part des observations et remontées des usagers sur les points forts et les points faibles de l'établissement et le cas échéant proposer des pistes d'amélioration, notamment par le rapport annuel de la commission des usagers, et aussi par le projet des usagers. Les représentants des usagers sont joignables par téléphone ou par mail.

Les représentants des usagers sont nommés par le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS). La durée du mandat des médiateurs et des représentants des usagers est de 3 ans renouvelable.

### → COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

- **Dr Henri TOUBOUL**, *Président de la CDU, médecin médiateur*
- **Dr Olivier DE LA VILLE**, *Président de la CDU, médecin médiateur suppléant*
- **Mme Claire MARGARIT**, *Directrice de la clinique Clémentville, en qualité de représentant légal de l'établissement*
- **Mme Léa COHEN**, *en qualité de directrice des soins infirmiers, gestionnaire des risques*
- **Mme Marie-Claire CABROL**, *en qualité de sage-femme, médiateur non-médical*
- **Mme Viviane TALANSIER**, *en qualité d'assistante de direction, médiateur non-médical*
- **Mme Alkyane LENGLET**, *en qualité de représentant des usagers-UFC Que Choisir*
- **M. Mohamed GHADI**, *en qualité de représentant des usagers-Association des Familles Victimes de Saturnime*
- **M. Michel DACHEVILLE**, *en qualité de représentant des usagers suppléant-Association Transhepate*
- **Mme Micheline CLAES**, *en qualité de représentant des usagers suppléant-Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)*
- **Mme Marion GHIRON**, *en qualité de responsable qualité*
- **Mme Aurélie VERNHET**, *en qualité de sage-femme, représentante du personnel*
- **Mme Stéphanie CRESCI-GRIMAL**, *en qualité d'infirmière, représentante du personnel suppléant*

**La CDU a pour mission de veiller à ce que vos droits soient respectés et à vous aider dans vos démarches.** Elle recommande à l'établissement l'adoption de mesures afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches. Pour établir ces recommandations, la CDU s'appuie, en particulier, sur toutes les plaintes, réclamations, éloges, remarques ou propositions : c'est pourquoi, il est très important, que vous soyez satisfait ou non, de nous en faire part.



# Charte de la personne hospitalisée

Circulaire N°DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée.

- 1.** Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.
- 2.** Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.
- 3.** L'information donnée au patient doit être accessible et loyale. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.
- 4.** Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.
- 5.** Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.
- 6.** Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.
- 7.** La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.
- 8.** La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.
- 9.** Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.
- 10.** La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.
- 11.** La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

Cette charte est également disponible sur demande en braille et en langues étrangères à l'accueil de la clinique.

# Charte de la personne en situation de handicap

- 1** Favoriser la participation active des proches et/ou des aidants
- 2** Veiller au maintien de l'autonomie
- 3** Améliorer l'accessibilité à la Clinique
- 4** Anticiper et coordonner la sortie
- 5** Anticiper les besoins
- 6** Améliorer l'accès aux plateaux techniques
- 7** Adapter le circuit de prise en charge des urgences
- 8** Évaluer les aptitudes et réévaluer les besoins au cours de l'hospitalisation
- 9** Adapter la prise en charge de la douleur



# Le pôle santé

du groupe **Oc Santé**

## Médecine - Chirurgie - Obstétrique



Clinique Clémentville



Clinique Millénaire



Clinique Mont-Louis



Clinique Paris-Bercy



Polyclinique Saint-Roch

## Soins Médicaux et de Réadaptation



Clinique Bourgès



Clinique Fontfroide



Clinique Les Oliviers



Clinique Plein Soleil



### Unité de Soins de Longue Durée

Clinique Les Jardins de Sophia

## Psychiatrie



Clinique La Pergola



Clinique Saint-Antoine



Clinique Saint-Martin de-Vignogoul



Clinique Stella



### Hospitalisation à domicile

Home Santé

# Le pôle médico-social

du groupe **Oc Santé**

## 8 EHPAD :

EHPAD Les Aigueillères - Montferrier-sur-Lez

EHPAD La Cyprière - Juvignac

EHPAD L'Ensoleillade - Lattes

EHPAD Les Glycines - Montpellier

EHPAD Les Lavandes - Florensac

EHPAD Les Mélias - Montady

EHPAD La Martégale - Pérols

EHPAD Notre Dame du Bon Accueil - Saint-Georges-d'Orques

## 2 résidences seniors :

Résidence Les Terrasses des Glycines  
Montpellier

Résidence Les Terrasses Notre Dame  
Saint-Georges-d'Orques

# Le pôle services à la personne

du groupe **Oc Santé**

1 société de services à la personne : Nouvéo

**Oc Santé**

**Oc Maternité**

[www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr)



**CLINIQUE CLÉMENTVILLE**  
Médecine - Chirurgie - Obstétrique

25 rue de Clémentville  
34070 MONTPELLIER

**TEL 0467 06 70 00 / FAX 0467 06 70 01**  
[secretariatd@clinique-clementville.fr](mailto:secretariatd@clinique-clementville.fr)

Rendez-vous sur votre espace personnalisé

[www.oc-maternite.fr](http://www.oc-maternite.fr)